

Cour de France.fr / Histoire et fonction / Relations nationales et internationales / Etudes modernes / Cas de conscience et affaires d'État : le ministère du confesseur royal en Espagne sous Philippe III

Isabelle Poutrin

Cas de conscience et affaires d'État : le ministère du confesseur royal en Espagne sous Philippe III

Article. Source : Revue d'histoire moderne et contemporaine

Isabelle Poutrin « Cas de conscience et affaires d'État : le ministère du confesseur royal en Espagne sous Philippe III », Revue d'histoire moderne et contemporaine 3/2006 (no 53-3), p. 7-28.

Extrait de l'article

Le 31 mars 1621, Philippe III expirait, mettant un terme à vingt-trois ans de règne. Durant son agonie, vaincu par la mélancolie, il se serait exclamé : « Ah, si Dieu me donnait vie, comme je gouvernerais différemment ! ». Roi médiocre, peu intéressé par les affaires de l'État qu'il avait déléguées à ses favoris le duc de Lerma puis le duc d'Uceda, Philippe III était d'une incontestable piété. Il pouvait se consoler à la pensée d'avoir fondé bien des couvents, promu de nombreuses canonisations, défendu la croyance en l'Immaculée Conception et extirpé l'hérésie de ses royaumes - l'expulsion des morisques d'Espagne étant saluée comme l'un de ses succès par son biographe Baltasar Porreño. Malgré ce bilan en matière religieuse, le roi conservait donc des remords de conscience, que la présence à ses côtés de son confesseur ne pouvait apaiser. Sur le moment, les angoisses de Philippe III furent imputées non seulement à la faillite de son confesseur, le P.Luis Aliaga, mais aussi à un système de gouvernement marqué par la corruption et l'impéritie.

[Lire la suite \(CAIRN\)](#)